

OBLOC

Barrières



Sacs et boudins anti-inondation.



Fabriqué en
France



Absorbent, bloquent et dévient l'eau lors d'une inondation.

ausec
solutions de maîtrise des liquides



+33 (0)4 27 26 01 94



info@ausec.fr



www.ausec.fr



23 ZA Les Épalits - F-42610 St-Romain-le-Puy

Produit distribué par

Hammel

www.hammel.fr

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Barrières, ce sont des sacs et boudins anti-inondation nouvelle génération. Le produit est composé de polymères organiques confinés dans un intissé en polypropylène. Ce sac léger à l'apparence très fine augmente son volume jusqu'à 24 fois lorsqu'il est activé au **contact de l'eau**. Cette technologie permet d'absorber, de bloquer et de dévier les eaux et boues lors d'une inondation.



POURQUOI ?

Les inondations sont des risques naturels de **plus en plus fréquents**, conséquence dramatique du réchauffement climatique. Les zones inondables et potentiellement inondables s'élargissent, amenant chacun à **anticiper ce risque en se protégeant**. Les solutions de lutttes actuelles sont coûteuses (batardeaux) ou peu performantes (sac de sables). **OBLOC®** est la **protection efficace** pour empêcher l'intrusion de l'eau dans l'habitat.

BÉNÉFICES

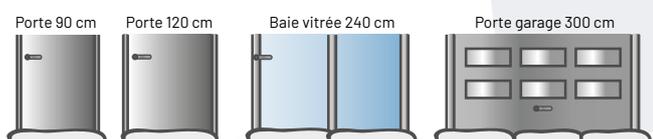
- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide avant une inondation.
- **OBLOC®** empêche l'intrusion de l'eau.
- **OBLOC®** est 100 fois plus léger et 30 fois moins volumineux qu'un sac de sable.
- **OBLOC®** optimise le stockage et est ainsi facilement accessible en cas d'urgence.

NOTRE INNOVATION BREVETÉE

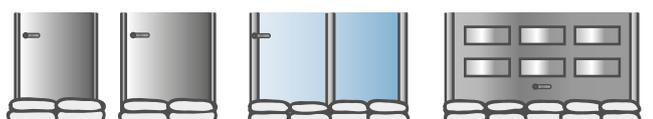
La **compartimentation** du produit par un système de **soudures non-permanentes** permet à la barrière de s'activer **rapidement** et **uniformément**. Nos recherches et tests en laboratoire confèrent au produit un **excellent pouvoir de rétention de l'eau**.



APPLICATIONS



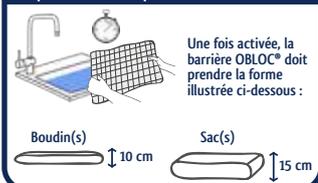
Boudin(s) : protection jusqu'à 10 cm de hauteur



Sac(s) : protection jusqu'à 30 cm de hauteur
(au-delà de 30 cm, doubler avec une seconde rangée de sacs)

CONSEILS D'UTILISATION

1. Plonger au préalable la barrière OBLOC® dans un évier/bassine rempli(e) d'eau pendant 3 min pour l'activer et la lester.



2. Positionner la bâche sur le sol devant la zone à protéger. Si besoin, la découper au format de la zone à protéger.



3. Positionner les barrières OBLOC® bord à bord les unes des autres sur la bâche installée au préalable. Puis, rabattre la bâche sur les barrières OBLOC® afin de les protéger des rayons du soleil et assurer une parfaite étanchéité de la barrière anti-inondation.



STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un endroit sec à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 4 ans.

Une fois activés, les sacs ont une durée de conservation et d'utilisation d'environ 2 mois, si non-exposés aux rayons du soleil.

FORMATS & PACKAGINGS

- SAC : 60*38*15 cm (par 4 ou 10 unités).
- BOUDINS : 120*18*10 cm (à l'unité).
90*18*10 cm (à l'unité).

Autres formats et packagings sur demande.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine.

ÉLIMINATION DU PRODUIT

- Aire de dépose (selon mairie).
- Déchetterie.
- Exposition aux rayons du soleil (UV) pour évaporation naturelle.

Procédures de tri ou d'éliminations du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.

OBLOC

Assèchement



La solution d'assèchement post inondation.



Fabriqué en
France



Limite l'infiltration de l'eau. Facilite le nettoyage post inondation.

ausec
solutions de maîtrise des liquides



+33 (0)4 27 26 01 94



info@ausec.fr



www.ausec.fr



23 ZA Les Épalits - F-42610 St-Romain-le-Puy

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Assèchement, c'est la solution d'assèchement post inondation. Le produit est composé de polymères organiques qui se gélifient instantanément au contact de l'eau. Cette formulation sous forme de poudre permet de rendre **pelletables** les boues et les eaux qui se sont introduites dans l'habitat lors du sinistre.



POURQUOI ?

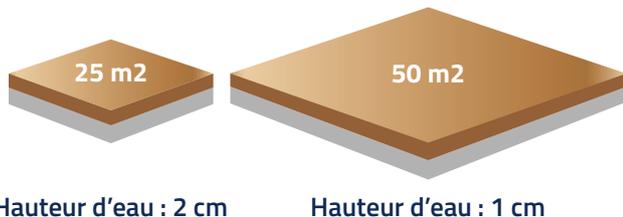
Les changements climatiques actuels conduisent à des **phénomènes météorologiques extrêmes**, se traduisant par des inondations de plus en plus importantes et fréquentes. Très localisées et difficilement prévisibles, ces soudaines montées des eaux sont tragiques aussi bien humainement que financièrement. Afin de diminuer les coûts engendrés par ces sinistres, **OBLOC®** intervient comme solution efficace de nettoyage post inondation.

BÉNÉFICES

- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide face au sinistre.
- **OBLOC®** limite l'infiltration de l'eau.
- **OBLOC®** réduit le temps de remise en état.
- **OBLOC®** diminue les coûts de remise en état.

REPRÉSENTATION

SIMULATION - Inondation 500 L



CONSEILS D'UTILISATION

1. Avec l'ouverture saupoudrage, verser **OBLOC®** de façon homogène à l'aide de l'échelle graduée.
2. Laisser agir **OBLOC®** environ 5 à 10 min puis passer à l'étape 3 après le saupoudrage.
3. Si la solution contient de la boue, rassembler à l'aide d'un outil afin d'accélérer la solidification.
4. A l'aide d'une pelle, racler le produit et le trier en fonction de la situation*.

*Aire de dépose, déchetterie ou déchets ménagers. Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur www.ausec.fr.

DOSAGE

OBLOC® est capable d'absorber jusqu'à 300 fois son poids ; 2,4 kg de produit peuvent absorber jusqu'à 500L de liquide. Il est conseillé d'adapter le dosage d'**OBLOC®** en fonction de la teneur en eau et du type de déchet. La graduation présente sur l'étiquette du produit permet un bon dosage lors de l'emploi d'**OBLOC®**.

STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un endroit sec à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 5 ans.

PACKAGING

OBLOC® est conditionné en pack de 4 pots de 600 g chacun. Seaux de 25 kg disponibles **sur demande**.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine. Produit non polluant et non irritant. Produit **biodégradable** selon la norme **RF 14995**.

ÉLIMINATION DU PRODUIT



Aire de dépose (selon mairie).



Déchetterie.



Déchets ménagers.

Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.